



EVARS DANS LE 2D DEGRÉ

POURQUOI ? COMMENT ?

Pourquoi ces programmes ?

L'objectif premier est de protéger les enfants. Des constats :

- 40% des jeunes LGBTI au lycée ont déjà pensé au suicide.
- Sur une classe de 25, il y a statistiquement 3 enfants qui ont subi ou subissent des violences sexuelles.
- 7 enfants sur 25 subissent ou ont subi des agressions physiques.
- 90 % des violences sexuelles sur enfant sont commises par une personne connue.
- 40 % des agressions sexuelles se font entre mineur.es
- Des modèles positifs existent, valorisons-les !

POUR LE SECOND DEGRÉ :

On va parler plus explicitement de sexualité, de plaisir, de prévention. Il faudra que le législateur se pose la question de lois autour du contrôle parental de la part notamment des sites diffusant ce type d'images.

Derrière l'ajout du S à EVAR, il y a différents sujets abordés :

- La question de la sexualité dans son aspect social
- Les premières fois
- Les orientations sexuelles et la nécessité de respect
- Les images pornographiques
- La santé sexuelle
- Le plaisir

Deux types de façons de mettre en œuvre

Des séances dédiées animées par tout personnel formé (on peut aussi faire appel à des partenaires extérieurs et ce quel que soit le niveau.)

Il doit y avoir **par année scolaire 3 séances dédiées obligatoires** de la maternelle au lycée. Des études récentes donnent des éléments qui montrent la nécessité de l'EVARS.

- Le Haut Conseil à l'Égalité (HCE) observe chez les jeunes hommes une augmentation des idées sexistes
- En parallèle, les jeunes femmes expriment plus souvent des idées féministes et progressistes.



EVARS DANS LE 2D DEGRÉ

POURQUOI ? COMMENT ?

- Les agresseurs sont massivement des hommes. Attention si les agresseurs sont majoritairement des garçons, tous les garçons évidemment ne sont pas des agresseurs.
- 100 % des garçons en 3ème ont vu des images pornographiques, pour les filles le 100 % est atteint à 24 ans selon les sociologues Y.Amsellem-Mainguy et A Vuattoux.
- Des garçons sans cesse sous pression : performance, muscle, force...
- Constat que quand les garçons sont victimes, c'est plus souvent quand ils sont plus jeunes (moins de 15 ans). Pour les filles, les violences peuvent avoir lieu tout au long de la vie.

L'idée de ces séances est de ne pas opposer les garçons et les filles mais de développer une parole libérée contre le sexisme qui nuit à tout le monde.

Seconde modalité en incluant les thématiques aux cours : pour cela il faut une bascule de posture professionnelle des enseignant.es. On peut visibiliser des autrices, adopter un discours plus inclusif, distribuer la parole de manière plus équitable en classe.

Les freins :

- Le manque de personnel formé pour cela au sein de l'Éducation nationale
- Le manque de temps pour organiser une concertation entre les adultes et proposer des séances co-construites
- La croyance que seul.le l'enseignant.e de SVT ou l'infirmière peut faire ces séances
- Des formations inexistantes ou presque car consacrées principalement aux approches didactiques
- Le faible nombre de formations dédiées (même si leur nombre augmente).
- Les difficultés pour travailler au-delà du cercle enseignant avec l'ensemble des personnels œuvrant au service public d'éducation : apprendre à écouter l'autre et travailler ensemble.
- Une approche corporatiste du métier qui refuse tout ce qui n'est pas disciplinaire.

Les leviers :

- L'analyse de pratiques : on peut utiliser facilement des autrices par exemple pour plus d'égalité.
- Des programmes (enfin !) abordant un sujet important qui préoccupe les adolescent.es et la jeunesse
- La possibilité d'une approche globale et commune aux différents temps de l'adolescent.e et donc d'en faire un axe dans le projet d'établissement
- Un travail partenarial qui peut être reconnu.
- Des études fiables sur le sujet (CIVISE, sociologues...etc)

Pas d'unité syndicale pour voter ces programmes :

- FO a refusé de voter considérant que ce n'était pas le problème de l'école mais de la famille.
- La CFE-CGC voulait enlever de ces programmes tout ce qui relevait du genre et s'est donc abstenue.
- La FSU (SNUipp et SNES) a demandé d'enlever des textes toutes les références explicitant les compétences psycho sociales et les liens avec les programmes disciplinaires.
- Le Snalc s'est abstenu